



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNE DE CHAMPAGNY EN VANOISE (Savoie)  
SEANCE DU 2 AVRIL 2024**

**N° 2024 0023**

L'An Deux mille vingt-quatre, le 2 avril à 18H00, le Conseil Municipal de la Commune de 73350 -CHAMPAGNY EN VANOISE, légalement convoqué le 27 mars 2024, sous la Présidence de M. René RUFFIER LANCHE, Maire.

**Présents** : René RUFFIER LANCHE, Denis TATOUD, Florian SOUVY, Vincent RUFFIER DES AIMES, Olivier SACHE, Xavier BRONNER, Robert LEVY, Thierry RUFFIER DES AIMES, Florence MARMONIER, Lucas PENASA, Arnaud JOLY, Françoise VILLARD

**Absents excusés** : Olivier CHENU, Gérard RUFFIER LANCHE (pouvoir donné à Thierry RUFFIER DES AIMES)

Nombre en Membres :	15
En exercice :	14
Suffrages exprimés :	13
Votes pour :	13
Votes contre :	0
Ne prend pas part au vote :	0

\*\*\*\*\*

**Objet : Demande de subvention au Département et à la DRAC pour la restauration de la toile « Mariage mystique de Ste Catherine »**

La commune de Champagny-en-Vanoise souhaite revaloriser son patrimoine religieux. En ce sens, un état des lieux des objets d'art mobiliers des édifices a été réalisé avec le concours de la Conservation Départementale des Antiquités et d'Objets d'Art à l'été 2022.

Compte-tenu de leur intérêt patrimonial, certaines œuvres ont été proposées aux Monuments Historiques : parmi elles, une peinture à l'huile conservée à la chapelle St. Bernard, St. Antoine et Notre Dame de Lorette au Crey, a été retenue et inscrite par arrêté au titre des Monuments Historiques le 1er février 2023.

L'œuvre est une copie anonyme d'une peinture de Fra Bartoloméo, Le Mariage Mystique de Sainte Catherine de Sienne. Cette huile sur toile est intégrée à un cadre doré et armorié du 18ème siècle : offerte par l'évêque de Tarentaise Milliet de Challes à la paroisse, son origine et son installation dans cette chapelle de quartier restent encore inconnues. Elle atteste néanmoins de l'importance de cette chapelle dans l'histoire de la commune. Sa présence aux côtés d'autres objets d'art remarquables également inscrits aux Monuments Historiques constitue en soi un trésor patrimonial inestimable et qu'il convient de mieux valoriser auprès du public de la commune comme des visiteurs du territoire.

Toutefois, son état actuel en rend l'appréciation difficile : l'humidité et le temps menacent leur intégrité à court terme et certains dommages nécessitent des travaux de restauration. Il apparaît donc essentiel de les restaurer dans les meilleurs délais.

Ces travaux ont été devisés par différents ateliers de restauration. Le coût de la restauration de la toile et du cadre s'élève à 4 816.25€ HT, suivant le devis présenté par les ateliers de restauration Moreaux Jouannet.

Une aide financière de la DRAC peut être demandée à hauteur de 50%, -soit 2 408,12€ HT. Une aide financière du Département peut être demandée à hauteur de 33%, -soit 1 589,36€ HT.

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil municipal :

- SOLLICITE le Département de la Savoie pour une subvention à hauteur de 33% du coût des travaux, soit 1 589.36€ HT ;
- SOLLICITE la DRAC pour une subvention à hauteur de 50% du coût des travaux, soit 2 408.12€ HT.
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents relatifs à cette demande de subvention.

« Certifié exécutoire, dûment habilité aux présentes  
Conformément à la Loi du 02 Mars 1982 »  
POUR EXTRAIT CONFORME,

**Pour le Maire empêché,  
Le 1<sup>er</sup> adjoint,  
Denis TATOUD**

